

Louis Gauvin: un cancer pour la cigarette

Jean DUMONT

À chaque événement d'envergure cet été, il y a un sujet qui revient irrémédiablement sur le tapis: la loi C-71 du gouvernement fédéral.

À la seule mention de cette législation, on pense tout de suite à la perte du Grand Prix du Canada, du Festival de Jazz, du Festival Juste pour rire et de l'Omnium de tennis du Canada.

S'il en est un partisan de cette loi, il s'agit bien de Louis Gauvin. Qui est cet homme? Les Maskoutains le connaissent peut-être puisqu'il a été conseiller à la promotion de la santé au Département de santé communautaire (DSC) avec comme principal dossier celui du tabac. Puis, plus tard, il adhère à la Société canadienne du cancer. Il est en fait président de la section Saint-Hyacinthe en plus d'occuper un poste au niveau régional et de siéger au conseil d'administration de la division québécoise.

Aujourd'hui, il est rendu un lobbyiste au sein de la Coalition Anti-Tabac. Parmi les «ayatollahs» du tabac: il en est un. La coalition a pris naissance en avril 1995. Presqu'un an plus tard, il devenait

un employé de la Coalition et travaille d'une manière permanente sur le dossier.

La bataille du tabac que l'on a vue



Louis Gauvin a été au centre de la bataille avec l'industrie du tabac le printemps dernier.

sur la scène publique l'hiver dernier, a débuté plusieurs mois auparavant. «Je me serais jamais imaginé me retrouver dans une bataille politique du genre, confie M. Gauvin. Nous avons été au centre de la controverse se retrouvant plus souvent qu'autrement dans les médias. L'industrie du tabac est puissante. Elle avait un budget publicitaire dans les médias d'un million de dollars par mois et engageait trois firmes d'avocats.»

«Lorsque j'entends des gens dire que les grands événements disparaîtront, je ne le crois pas. Ce sont des larmes de crocodiles. Regardez en France avec le grand prix automobile, ils ont adopté une loi et tout le monde criait mais cependant, il y en a encore aujourd'hui et c'est plus populaire que jamais.»

Mauvaise image

«Contrairement aux États-Unis ou encore en Ontario, l'industrie du tabac n'a pas une mauvaise image au Québec. Pourtant, on estime que 35% des Québécois fument et les conséquences sur la santé sont importantes. En tablant sur la commandite des gros événements, l'industrie tente de faire dévier le fond

de la question, soit celui des morts et des maladies causées par la cigarette», de dire celui qui fumait régulièrement entre son adolescence et le début de son âge adulte.

Le dossier de la cigarette

Cet ex-enseignant, originaire de la région de Québec, a trempé dans le dossier de la cigarette depuis plusieurs années. En 1986, le ministre de l'environnement du temps, Clifford Lincoln, dévoilait une politique sur le tabac. Rappelez-vous, à l'époque on parlait d'installer dans les restaurants des endroits «sans fumée» et l'on voulait protéger les non-fumeurs victimes de la fumée des autres. Aujourd'hui, dix ans plus tard, les gens approuvent une telle politique et ont appris à vivre avec.

Après la loi C-71, M. Gauvin s'attend à connaître un automne chaud puisque le ministre québécois de la santé Jean Rochon, après avoir fini avec les compressions dans les hôpitaux, s'apprête à frapper les fumeurs. Ces derniers n'auront plus droit de fumer dans les lieux publics. Une autre belle bataille s'engage!